



La Chapelle Saint Martin en Plaine



Bulletin municipal n°73 *2020*



La rédaction des articles municipaux est due aux membres de la commission
"Information et Communication"
Madame Sandrine Brindeau, Monsieur Laurent Delorme, Madame Delphine Drieu, Madame Emilie Froufe,
Monsieur Benoît Trouillebout et Monsieur Jean-Louis Fesneau

Photos et Articles : Elus, membres des associations et diverses personnes au gré des événements.

Bulletin municipal imprimé en 350 exemplaires sur le photocopieur de la mairie.

Remerciements aux associations pour nous avoir transmis leurs contributions.



Chapelloises, Chapellois,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme une année atypique, pleine de défis où nous aurons appris à parler au conditionnel.

À la mi-mars, au lendemain du premier tour des élections, seulement 10 conseillers municipaux étaient élus, et nous voilà confinés pour huit semaines !



Un virus du nom de Covid 19 dont nous avons sans doute au début sous-évalué l'importance qu'il prendrait, modifia nos habitudes de vie et de travail, nous plongeant plus ou moins dans l'isolement et la solitude, et suscitant notre inquiétude au sujet des plus fragiles d'entre nous.

Fin juin, suite au 2ème tour des élections municipales, un nouveau conseil a été mis en place.

Pour la période de l'entre-deux-tours, remercions les anciens élus, ainsi que tous nos employés qui ont dû assurer la continuité du service communal.

Le nouveau Conseil, du fait des conditions sanitaires, et afin de respecter les règles de la distanciation sociale, décida rapidement et à l'unanimité d'accorder la mise à disposition du foyer rural à nos différentes associations.

Notre première préoccupation fut d'assurer la continuité des projets en cours, dont l'agrandissement du Centre de Secours (C I S de Maves, Mulsans, Villexanton et la Chapelle) pour y accueillir un nouveau véhicule en 2021, chaque commune du regroupement ayant donné un accord de principe sur une participation.

Le devenir de notre boulangerie avec la volonté de conserver l'activité du fournil, a fait l'objet dès le mois de juillet, de la création d'une commission spécifique dont les travaux sont en bonne voie.

Afin de remédier au désert médical qui nous frappe, nous étudions actuellement avec le cabinet des infirmières situé sur le territoire communal, la possibilité des téléconsultations.

Le déploiement de la fibre optique financé par l'État, la Région, et le Département devrait nous concerner en début de l'année 2021.

Je remercie, pour leur engagement, chacun des adjoints et des conseillers municipaux et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, commerces et artisans.

Courage à nos associations actuellement privées d'activités. Gardez votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs !

Soyons prudents, respectons les gestes barrière et en cette période, laissons la magie de Noël opérer.

Je vous souhaite une bonne année 2021, qu'elle vous soit heureuse, féconde, remplie d'espoir et de projets.

Jean-Louis FESNEAU



INFOS PRATIQUES

Mairie de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 02.54.87.30.14 Fax: 02.54.87.34.98

Ouverture

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00

Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h00

(fermé le Mardi)

Pour nous contacter par courriel :

mairiechapellemartin@wanadoo.fr



Syndicat Intercommunal VAL D'EAU :

Les services d'adduction en eau potable sont dévolus au syndicat Val d'Eau à Mer.

Ce syndicat regroupe les communes de Mer, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Maves, Mulsans, Villexanton, Roches, Talcy, Courbouzon, Avaray, Lestieu et Concriers.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

Pendant les heures d'ouverture de la Mairie de Mer : 02.54.81.40.84

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie : 06.88.84.05.30

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) compétence C.C.B.V.L. :

Référente Linda Verschuere

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Mer (S.I.E.O.M.) :

Ramassages des ordures ménagères et du tri sélectif

Poubelles vertes (ordures ménagères) : tous les mercredis

Poubelles jaunes (tri sélectif) : les vendredis des semaines paires



Un doute pour le tri sélectif ?
Contactez le S.I.E.O.M. de Mer

02.54 81.41.38



Déchetterie de Mer :

**L'accès est payant
pour les
professionnels.**

**Une carte retirable
auprès du SIEOM
sera nécessaire pour
les professionnels**

À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2019

NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIES

ÉTÉ [01/04 AU 31/10]

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h30			9h - 12h				9h - 12h			14h - 18h
Josnes				14h - 17h30			9h - 12h				9h - 12h	
Suèvres	9h - 12h										9h - 12h	
Mer		14h - 17h30				14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30	9h - 12h	14h - 18h

HIVER [01/11 AU 31/03]

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h			9h - 12h				9h - 12h			14h - 17h
Josnes				14h - 17h			9h - 12h				9h - 12h	
Suèvres	9h - 12h										9h - 12h	
Mer		14h - 17h				14h - 17h				14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h



Vœux du Conseil Municipal :

En raison des conditions sanitaires, nous sommes au regret de ne pas pouvoir organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Nouveaux habitants :

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons d'ores et déjà à nous rencontrer à la mairie selon vos disponibilités.

Inscriptions sur la liste électorale :

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites de REU.

Pour l'électeur, le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : elle permet notamment aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.



Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche **obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, une journée d'enseignement à la défense et à la citoyenneté JDC (ex JAPD)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée obligatoire d'enseignement à la défense et à la citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la secrétaire de mairie, le Centre du Service National de Tours (Tel : 02.47.77.21.71) ou consulter le site

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> (recensement en ligne)



Les déclarations de début de travaux ou d'aménagements immobiliers :

Ces déclarations peuvent être faites en ligne : <https://www.service-public.fr/>

Prochaines élections :

Départementale et Régionale, date non définie à la suite du contexte sanitaire



Nos joies - nos peines

Naissances



FÉLICITATIONS

PAGES Ephrem	30 Janvier 2020
DENIZON Lilwenn	23 Février 2020
BORRO Laël	26 Février 2020
LOCHON Cataleya	28 Février 2020
COSSON Judd	6 Mars 2020
MATTOS Kéllly	6 Juin 2020
RAFAEL Lyana	26 Juin 2020
LEGUE Eliya	17 Juillet 2020
VIGER Jade	27 Juillet 2020
BONVILLAIN Hippolyte	11 Septembre 2020
GUIGNARD Jean	14 Septembre 2020
DUBOIS VANG Clémentine	2 Novembre 2020
COGNARD Zoé	5 Novembre 2020
H'MIDI THOMAS Noam	21 Novembre 2020
HUBERT WILLEMET Auxence	26 Novembre 2020
LANGLOIS DEMESTRE Diana	29 Novembre 2020

Mariages - Pacs



DUBOIS Florian et VANG Tsia	13 Juin 2020
LECLERC Elodie et ABRAHAM Pascale	16 Novembre 2020

Décès



GUEDEZ Philippe	22 Décembre 2019
THEVOT épouse FROMAGER Sonia	10 Janvier 2020
JOUAN épouse LEMAIRE Micheline	9 Juillet 2020
THOMAS Camille	26 Octobre 2020
FESNEAU René	3 Décembre 2020

Actes enregistrés à la date du 4 décembre 2020



Les commémorations patriotiques et officielles

8 mai

La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 n'ont pas permis de tenir les cérémonies du 8 mai dans le format habituel. Celle-ci a eu lieu dans un format très restreint et aucun public n'a participé à cette commémoration marquant le 75ème anniversaire de la victoire.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. Les participants ont ensuite observé une minute de silence en hommage à la mémoire des soldats morts pour la France.



14 juillet

En raison de la crise sanitaire, le 14 Juillet a, cette année, été réinventé de façon à rendre hommage aux personnes, civiles et militaires, engagées dans la lutte contre la COVID-19.

Le traditionnel défilé des pompiers de nos 4 communes, des anciens combattants a été remplacé par un concert en plein air organisé par l'Harmonie de La Chapelle. Une soixantaine de personnes s'étaient réunies et ont apprécié ce moment de partage, tout en respectant les distanciations sociales bien sûr.





11 Novembre

La pandémie de coronavirus a également perturbé l'agenda des commémorations de l'Armistice du 11 novembre 2020. Ces commémorations étaient marquées par le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Elle s'est déroulée en respectant les mesures de distanciation, et était interdite au public.

Le Maire Jean-Louis Fesneau, après lecture des différents messages, a déposé une gerbe devant le Monuments aux Morts de notre commune. Ont suivi l'appel aux Morts et la minute de silence puis trois des musiciens de l'Harmonie de La Chapelle ont interprété La Marseillaise pour clôturer la cérémonie.



5 Décembre

Comme chaque année, le 5 décembre honore les « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. La cérémonie a débuté par la Levée des Couleurs, puis la lecture des textes officiels par Mr Bernard Yvon et notre maire Mr Jean-Louis Fesneau. Le dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts a été réalisé par Me Delphine Drieu, déléguée aux Fêtes et Cérémonies. Des compositions ont été déposées sur les tombes des 2 soldats reposants dans le cimetière de notre commune. La commémoration s'est terminée par la Marseillaise.



Le planning pour l'année 2021 est le suivant :
8 mai 2021 : commune de La Chapelle Saint Martin en plaine
14 juillet 2021 (feu d'artifice) : commune de Villexanton
14 juillet 2021 (bal) : commune de La Chapelle Saint Martin



CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de l'élection de juin dernier, voici votre nouvelle équipe municipale :



3eme rang de gauche à droite
Bruno Lemaire, Francois Lhuillery,
Benoit Trouillebout

2nd rang

Amar Amiar, Laetitia Lemaire,
Marie-Pierre Boutin, Jerome
Mormiche, Audrey Bourgoïn

1^{re} rang

Delphine Drieu, Emilie Froufe,
Jean-Louis Fesneau, Sandrine
Brindeau, Jean-yves Chauveau,
Laurent Delorme

Absent sur la photo : Olivier
Berthelot

Crédit Photo : Emmanuelle Viora

Le premier conseil municipal aura finalisé l'élection du maire et des adjoints :

Mr Jean Louis Fesneau, Maire

Mme Emilie Froufe
1ere Adjoint
Scolaire, enfance et
Affaires sociales

Mme Sandrine Brindeau
2nd Adjoint
Vie Locale, commerce et
santé

Jean Yves Chauveau
3eme Adjoint
Bâtiments, voirie et
sécurité

Delphine Drieu
Déléguée
Fêtes et
cérémonies

Ainsi que les représentants aux seins des diverses structures où la commune est membre :

SIEOM

Val d'eau

Pays des Châteaux

SIDELC

PLUI

Sandrine Brindeau

Jean Louis Fesneau

Jean Louis Fesneau

Laurent Delorme

Jean Yves Chauveau

Bruno Lemaire

Laurent Delorme

Emilie Froufe

Bruno Lemaire

Bruno Lemaire

Désirant s'appuyer sur le travail de commission pour approfondir les différents sujet, les commissions suivantes sont dorénavant en fonction :

Commission BATIMENTS

Amar Amiar, Jean-Yves Chauveau, Laurent Delorme et Emile Froufe

Commission URBANISME ET VOIRIE

Olivier Berthelot, Audrey Bourgoïn, Jean-Yves Chauveau, Bruno Lemaire, Laetitia Lemaire, Francois Lhuillery et Jerome Mormiche

Commission DES FETES

Sandrine Brindeau, Delphine Drieu, Emilie Froufe, Bruno Lemaire, et Francois Lhuillery

Commission INFORMATION ET COMMUNICATION

Sandrine Brindeau, Laurent Delorme, Delphine Drieu, Emilie Froufe et Benoit Trouillebout

Commission ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT ET CADRE DE VIE

Audrey Bourgoïn, Marie-Pierre Boutin, Sandrine Brindeau, Bruno Lemaire, Laetitia Lemaire et Benoit Trouillebout



Agents Communaux

Notre équipe d'employés municipaux évolue,

Christelle Galland, une de nos secrétaires de mairie, va rejoindre la mairie de Mulsans.

Nous souhaitons remercier Christelle pour l'ensemble du travail fourni pendant ces années à notre service.

Son professionnalisme et ses compétences administratives auront été un atout indéniable pour notre commune.

Bienvenue à Sandra Maigre qui rejoint l'équipe et sera notre secrétaire de mairie, en l'absence de Johanna Cosson actuellement en congé maternité.

Ludovic Gagnepain et Didier Galland, nos agents techniques, ont toujours la charge d'entretenir notre commune, nos écoles ainsi que la réalisation de chantier pour améliorer notre quotidien.



Repas des aînés

Comme vous le savez, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu pour cette année 2020 en raison de l'épidémie de Coronavirus.

C'est pour cette raison que la commission des fêtes et cérémonies a proposé qu'un colis de fin d'année soit distribué à tous les habitants de notre commune âgés de 70 ans et plus.



Pour composer ce colis, le conseil municipal a fait appel au traiteur « Entre Papilles et Cocottes » de Mer, initialement retenu pour confectionner le repas.

Le colis est composé :

- d'une bouteille de 37.5 cl de Touraine Sauvignon - Domaine de Marcé - Oisly - 41
- d'une terrine de poissons de Loire - Arnoult pêcheur de Loire - Muides S/ Loire - 41
- 180 grammes de palets au caramel beurre salé - Biscuiterie Moderne - Lailly-en-Val - 45
- 1 sachet de 5/6 chocolats faits maison - Maison Marchand - Mer - 41

La distribution s'effectuera à domicile par un ou deux membres de l'équipe municipale dans le respect des gestes barrière.



Recensement

Merci pour votre accueil à nos agents recenseur en ce début d'année 2020.

Vos formulaires sont maintenant à la disposition de l'Insee qui va réaliser les études et établir les statistiques.

Ce travail prendra plusieurs mois, en attendant, nous souhaitons vous partager les dernières données disponibles sur notre commune.

CC BEAUCHE VAL DE LOIRE

730

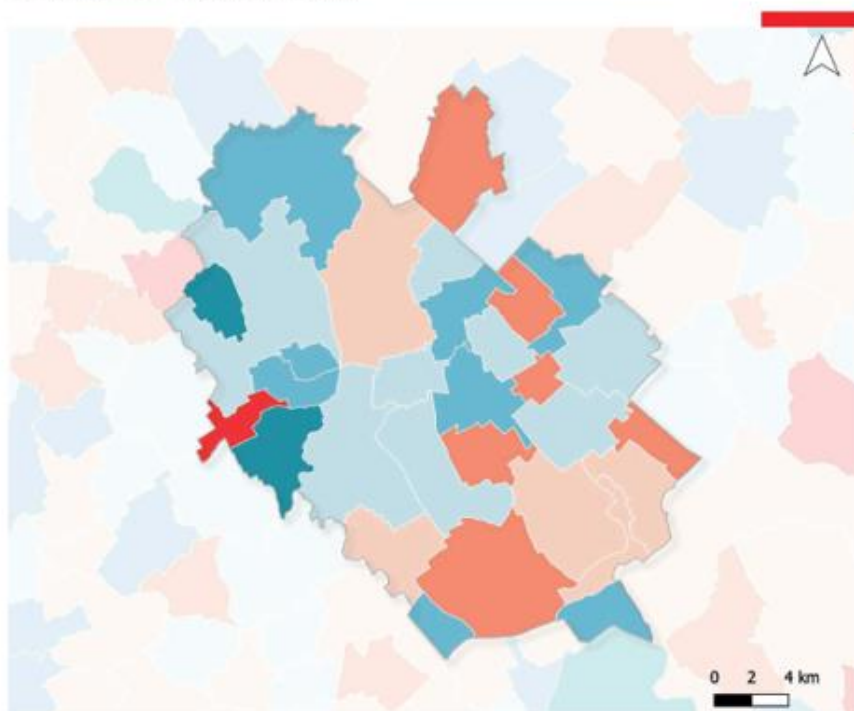
La population légale au 1^{er} janvier 2020 pour La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, contre 733 en 2012

192

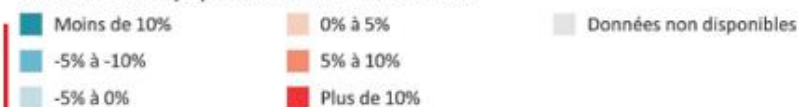
Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 162 en 2007

125

Le nombre de familles avec enfant(s) pour La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, soit 43% des ménages de la commune



Evolution de la population entre 2012 et 2017



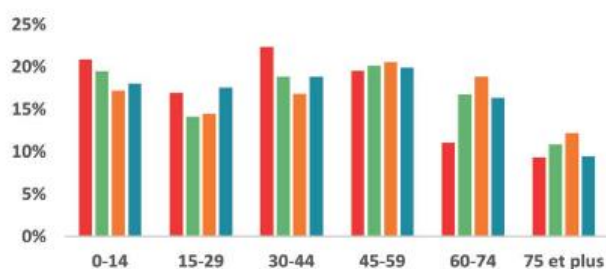
122

Le nombre de retraités pour La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, contre 124 en 2007,

11

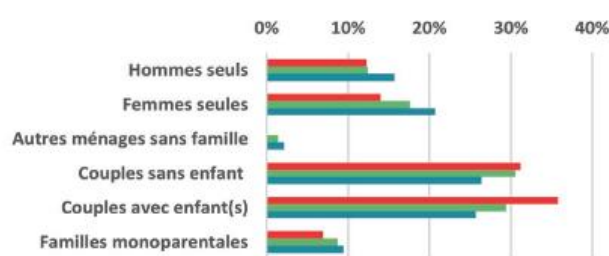
Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



■ La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine ■ CC Beauce Val de Loire
■ Loir - et - Cher ■ France métropolitaine

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



■ La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine
■ CC Beauce Val de Loire
■ France métropolitaine

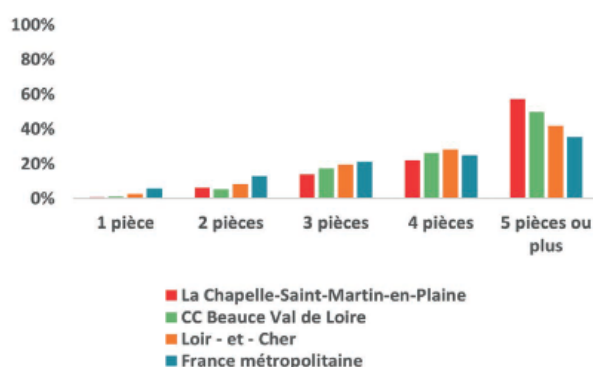


LA VIE DE NOTRE COMMUNE

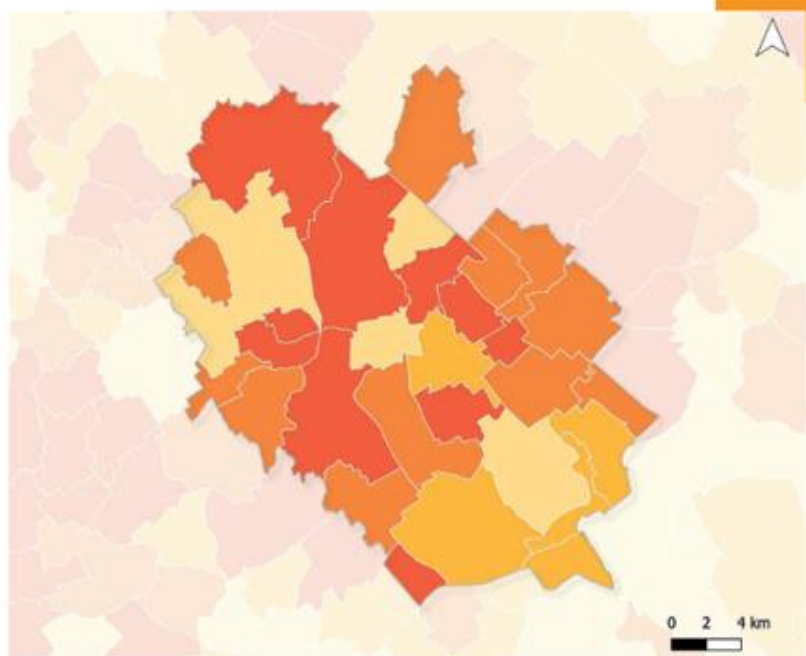
L'OCCUPATION DES SOLS DE 2006 À 2018 (EN HECTARES)

	2006	2012	2018
Territoires artificialisés (bâtiments...)	26	26	26
Territoires agricoles	2 252	2 252	2 252
Forêts, milieux humides et milieux semi-naturels	0	0	0

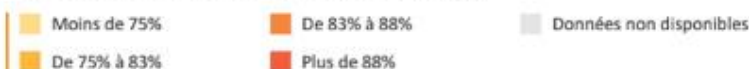
LES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES



CC BEAUCE VAL DE LOIRE



Part des propriétaires de leur résidence principale



20,6

La durée moyenne en années de résidence dans son logement pour La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine contre 17,2 ans pour le Loir-et-Cher

2,5

Le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit pour La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine contre 2,3 pour la CC Beauce Val de Loire

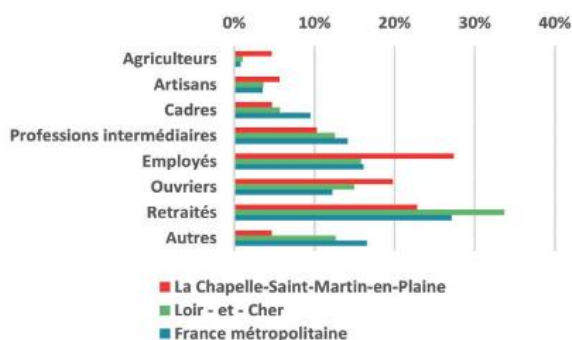
172

Les logements construits avant 1970, soit 59% des résidences principales de la commune contre 46% pour la CC Beauce Val de Loire

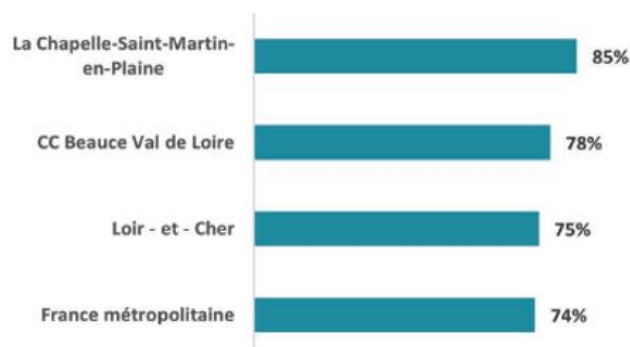
360

Le nombre de logements que compte La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, alors que ce chiffre était de 270 en 1968

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES HABITANTS

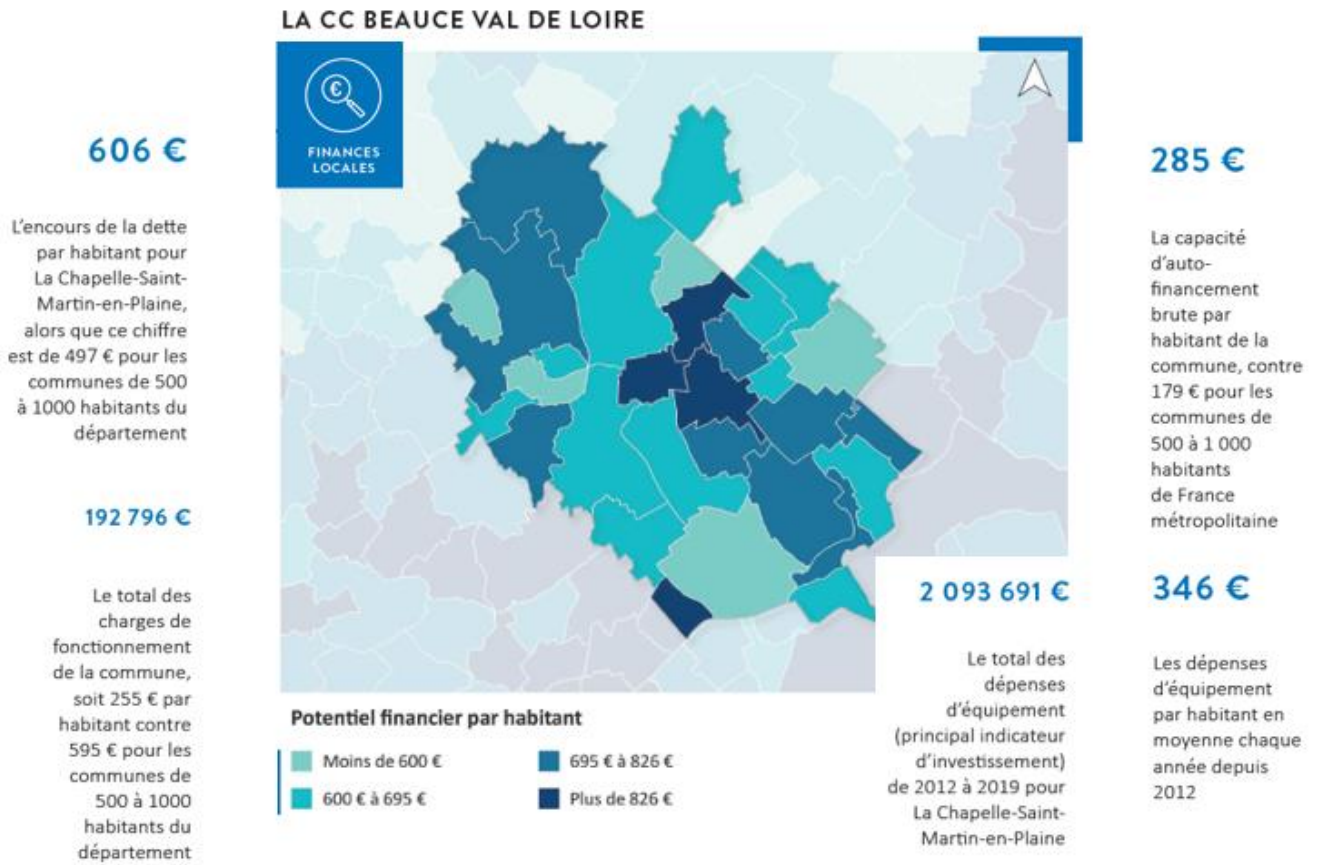


TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS

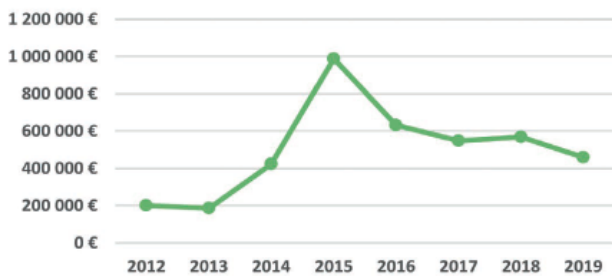




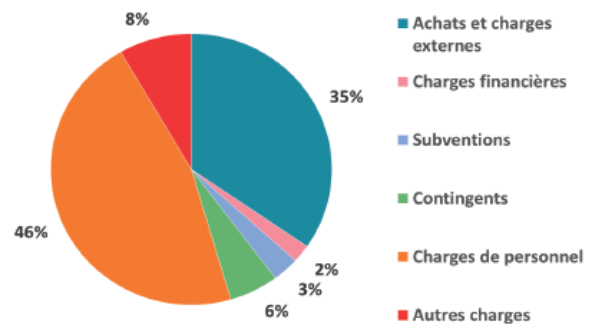
Des indicateurs concernant les données fiscales existent également :



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2012 À 2019



CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE



Source :

Insee, Insee RGP, Corinne Land Cover, Direction Générales des Collectivités Locales



Déploiement du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires

Au cours des deux dernières années notamment, certains habitants de la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, du Bourg comme des hameaux, ont été victimes d'atteintes à leurs biens.

Pour lutter efficacement contre de telles atteintes, la commune s'est dotée d'un dispositif sécuritaire, en l'occurrence, le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires ». Par son effet dissuasif, ce dispositif va s'efforcer de ramener un sentiment de sécurité dans la commune.

Qu'est-ce que le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires ?

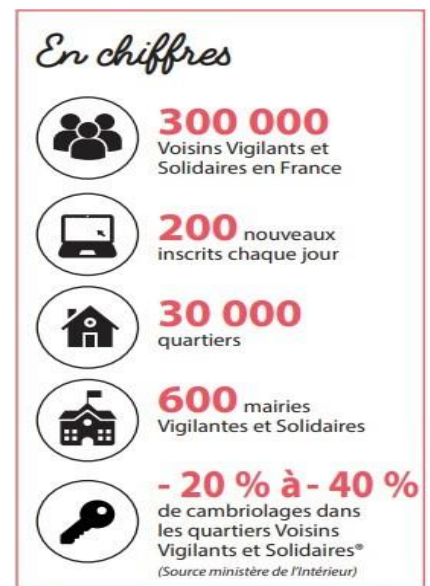
Ce dispositif repose sur la vigilance des voisins de la communauté. Tout habitant peut devenir Voisin Vigilant et Solidaire.

En devenant Voisin Vigilant et Solidaire, votre rôle principal est de veiller et d'alerter. Attention, un Voisin Vigilant veille mais en aucun cas ne surveille.

Il s'agit uniquement de repérer et de signaler toute situation inhabituelle dans votre quartier. Un Voisin ne remplace pas les forces de l'ordre. Il émet une alerte pour informer ses voisins des événements susceptibles de menacer leur sécurité physique et/ou celle de leurs biens.

Le rôle du voisin doit se limiter uniquement à signaler un événement ou un comportement suspect : véhicule douteux effectuant un repérage, déménagement d'une maison par des personnes autres que les occupants, démarchage frauduleux, et bien plus encore.

Tout ceci doit se dérouler dans le respect de la vie privée des habitants.



100% gratuit

Comment devenir un voisin vigilant et solidaire ?

Il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site www.voisinsvigilants.org en renseignant vos adresses postale et mail. Vous rejoindrez alors la communauté de votre quartier et serez alerté dès qu'un événement se produira.
* Site sécurisé



Comment vous inscrire ?

Votre inscription gratuite sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre la communauté de Voisins Vigilants et Solidaires de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine.

Pour plus de sécurité, votre inscription sera vérifiée et validée. Pour recevoir des alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone, mais pourrez ensuite choisir de le masquer.

Le site est totalement sécurisé.

Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. En cas de difficulté, n'hésitez pas à revenir vers la mairie. Nous mettrons alors en place un accompagnement personnalisé pour votre inscription.

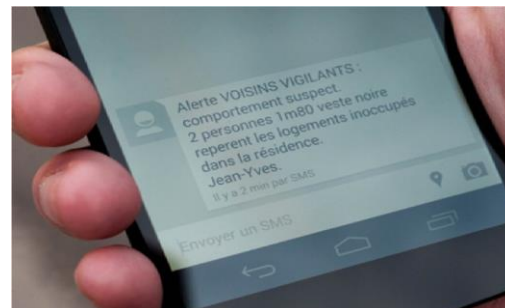


Comment ça marche ?

Une fois inscrit en tant que Voisin Vigilant et Solidaire, que faut-il faire si vous constatez un événement inhabituel ou une personne suspecte ?

Envoyez une alerte depuis :

- Votre téléphone portable au 06.47.49.26.26, cette alerte sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la Mairie
- L'application mobile Voisins Vigilants et solidaires disponible sur Google Play et App Store
- La plateforme www.voisinsvigilants.org
-



L'envoi d'alertes par les voisins vigilants est gratuit et illimité.

En cas d'urgence, veuillez contacter directement la gendarmerie nationale : 17.

Si vous ne disposez pas de téléphone portable, pas de panique non plus !

Il suffit d'informer directement la mairie ou un conseiller municipal du fait inhabituel constaté. Elle/il se chargera de transmettre l'alerte à la communauté de voisins. Par ailleurs, si vous souhaitez être informé des éventuelles alertes, il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie ou d'un conseiller municipal. Au niveau de l'ensemble de la commune, le but est de former un maillage de Voisins Vigilants suffisamment conséquent dans les Hameaux et dans le Bourg afin que tout fait inhabituel et susceptible de nuire à la sécurité puisse être signalé.

Quel est le rôle de la mairie ?

Dans les prochaines semaines, la mairie installera des panneaux routiers à chaque entrée des hameaux et du Bourg portant la signalétique Voisins Vigilants.

En devenant Mairie Vigilante et Solidaire, la commune se positionne comme un pivot du dispositif de vigilance.

Elle déploie le dispositif, assure sa communication, est informée des alertes, échange avec la gendarmerie et peut ainsi mieux piloter la prévention de la délinquance.



De la convivialité

Au-delà de la sécurité et grâce aux outils mis en place, les voisins peuvent échanger sur d'autres sujets sur la plateforme Voisins Vigilants, par exemple sur la vie de la commune. Libres à vous d'organiser la fête des voisins, du prêt de matériel, etc.

De son côté, la commune peut communiquer sur ses actions et engendrer une véritable relation de proximité et de confiance avec ses habitants. Elle peut également diffuser des alertes telles qu'une alerte météo, une alerte travaux

Rejoignez-nous en vous inscrivant sur www.voisinsvigilants.org



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Comme plus de 3500 communes en France, la commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine a mis en place le dispositif Panneau Pocket pour se rapprocher et informer ses habitants. C'est une application à télécharger gratuitement sur smartphones et tablettes.

Ce dispositif très simple, permet d'informer les habitants de tous les événements de notre commune : alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations des associations, etc...

Depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés, en temps réel, à l'actualité de notre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris. Ce sont autant d'informations qui peuvent ainsi parvenir directement sur vos smartphones.

Ainsi, toutes les informations de la vie pratique au quotidien sont communiquées aux habitants par la mairie, via des notifications sur leurs smartphones. Un outil d'autant plus important actuellement, en raison du confinement lié à la pandémie du coronavirus.



Panneau Pocket est aussi accessible sur tous les ordinateurs. Ce site internet a été pensé pour tous ceux qui n'ont pas de smartphones ou de tablettes et qui souhaitent rester informés depuis leur ordinateur.

Sa présentation est très claire et intuitive : il ne faut que 2 clics pour accéder aux panneaux de la commune. Saisissez le nom de la commune ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

Attention : l'adresse du site internet se limite à app.panneaupocket.com, n'insérez pas de www. avant app.panneaupocket.com dans votre barre de recherche internet car vous ne pourrez pas nous trouver.





Table de Ping Pong

Installation de la table de Ping Pong de l'aire loisirs du foyer rural.



Terrain de Pétanque

Remise en état du terrain de Pétanque de l'aire loisirs du foyer rural

Boîtes à Livres

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Elle est installée sur la place de l'église à côté de l'abris bus.





Ecole primaire

Remplacement de la porte d'entrée de la classe des CP, financé par la communauté de commune



Radars Pédagogique

Le plan sécurisation de notre commune continue avec l'installation de radars pédagogique.

Distribution de masques

Ce premier confinement semble très lointain avec l'absence de masques pour le public, profitant des filières d'approvisionnement de l'association des maires et souhaitant aider les habitants à appliquer les gestes barrières, la commune a réalisé une donation de masques.





Distributeurs de sacs pour déjections canines

Pour que la Ville et ses espaces publics restent agréables à vivre, la propreté urbaine doit être une priorité partagée par tous.

Ainsi, il est impératif que les propriétaires de chiens ramassent les déjections de leurs petits ou grands compagnons à quatre pattes. Pour leur faciliter la tâche, deux distributeurs de sachets pour déjections canines sont installés sur la commune (en libre-service). Une borne est installée sur la place de l'église et le second au niveau du City Park.

Ce geste éco-citoyen permet de laisser la chaussée propre et praticable par tous, sans risque de souillures lorsque l'on circule à pied, à vélo, en poussette ou en fauteuil roulant.

Utiliser les sachets Sepra'tik, c'est simple et rapide. Par ce geste respectueux, vous participez à garder notre ville propre, vous contribuez au confort de chacun et facilitez le bon accueil de votre compagnon auprès de tous.





Extension du CIS

Aménagé en 2003 en centre d'intervention de secours (CIS), le bâtiment actuel ne permet plus d'accueillir dans des conditions acceptable nos sapeurs-pompiers.
 Au nombre de 19, ce sont plus de 100 interventions réalisées annuellement.

D'un accord commun, les 4 communes en collaboration avec le SDIS41 ont engagé l'extension de ce bâtiment

Cette extension de 110m² permettra la création d'un vestiaire homme ainsi qu'un changement de l'engin dans un proche future au vue des compétences du personnel.

L'enveloppe budgétaire est estimée à 97000 Euro sans inclure les subventions déjà reçues.
 Les travaux seront réalisés début 2021.

Façade Sud Ouest
(ech :1/100e)

Façade Sud Est
(ech :1/100e)

Façade Nord Ouest
(ech :1/100e)

Façade Nord Est
(ech :1/100e)

Ce document ne peut être copié ou communiqué sans autorisation préalable. Les documents graphiques ont été réalisé à titre indicatif et ne sont aucunement contractuels.

B	Extension + 3m de longueur	Description	Validé	13/02/19
Int.				Date
Projet :	Extension du centre d'incendie et de secours 21 rue des fleurs 41500 La Chapelle St Martin en plaine		Destinataire : Mairie de La Chapelle St Martin en plaine 10 rue des fleurs 41500 La Chapelle St Martin en plaine	
Echelle :	1/100 ème	N° Dossier :	00-00-00	Vérifié par :

PC 5 : Plan des façades Futures



VIE ASSOCIATIVE

Président : Francis HAURINE

Comité des Fêtes

Comme pour toutes les associations et organisateurs d'évènements, les activités du Comité des fêtes de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine ont été inexistantes durant cette année 2020 et l'organisation traditionnelle de l'arbre de Noël pour les enfants, objectif premier du Comité, nous manque particulièrement.

Seule l'assemblée générale a pu se tenir afin de renouveler son bureau et établir le calendrier de l'année suivante. Ainsi, sous toute réserve des possibilités qui nous seront données au cours de l'année 2021 pour pouvoir reprendre nos animations, nous reconduirons dès que possible notre soirée barbecue, les concours de pétanque et de belote et bien sûr l'arbre de Noël des enfants. Toutefois, comme nous devons nous adapter à l'actualité, les dates de nos prochains rendez-vous 2021 vous seront communiqués dès qu'une reprise des festivités pourra nous être confirmée.

En attendant, n'hésitez pas à nous suggérer vos propositions pour élargir l'éventail de nos manifestations, nous les accueillerons avec plaisir et nous mobiliserons toute notre énergie pour que notre retour vers vous soit à la hauteur de vos attentes après ces longs mois de frustration en termes de divertissements et de gâité.

C'est sur cette note d'espoir, et dans l'impatience de vous retrouver, que tous les membres du Comité des Fêtes souhaitent à chacun d'entre vous le meilleur pour ces fêtes de fin d'année

Président : Christian CUIILLERDIER

Cyclo-club Chapellois

Suite à son assemblée générale du 7 février 2020, le bureau de notre association est reconduit :

Président	Christian CUIILLERDIER
Vice-Présidente	Annie BRUNET JOUANNET
Trésorière	Claudine BOUTET
Trésorière adjointe	Sandrine BRINDEAU
Secrétaire	Maurice DYE
Secrétaire adjoint	Yves BRUNET

Amar AMIAR intègre la commission « Activités » qui passe de 8 à 9 membres.

Pour cette année 2020, le nombre d'adhérents se maintient. **Chapellois n'hésitez pas à venir nous rejoindre nombreux**, l'adhésion est de seulement 10€ annuel, **contacter notre président :**

Christian CUIILLERDIER 8 place St Martin 41500 La Chapelle St Martin ☎ 02 54 87 31 74

Nous serons très heureux de vous accueillir pour partager de bons moments dans une ambiance conviviale.

Depuis le dernier bulletin, **le samedi 14 décembre 2019**, grand succès pour notre diner dansant avec sa traditionnelle choucroute.





Bilan de l'année 2020 :

Le 7 février : Assemblée générale avec : rapports moral, d'activités et financier de l'année 2019, enregistrement des adhésions, renouvellement des membres du bureau et de la commission « activités », puis présentation et discussions sur les projets 2020.



Le 4 Mars : Après-midi crêpes - présentation du programme des activités pour 2020



Le 11 Mars : Spectacle/folklore à Chécy « Les Pépites de l'Amérique du Sud »



18 Juillet : Une journée « Terroir d'Eure et Loir » : promenade sur le Loir en barques électriques, déjeuner dans les grottes du Foulon et visite guidée de ce site.

19 Septembre : Journée Champêtre à l'étang de Luday (réservé par Amar). Randonnée vélo et pédestre autour du site - déjeuner - après-midi jeux, ballades...



7 octobre : Visite de la Chèvrerie « La Maugerie » à Thoury. L'éleveuse (une passionnée), lors de sa visite guidée, nous a expliqué depuis la matière première qu'elle produit grâce à la tonte 2 fois par an de ses 47 petites chèvres « angora » toutes bouclées et douces, à la pelote de fil à tricoter, jusqu'au produit fini. Petit goûter, passage par sa boutique où elle présente et vend ses réalisations Mohair signées « le Mohair du pays de Chambord ».



En raison de la crise sanitaire du COVID-19, ce fut une année bousculée, le bureau a décidé d'annuler la sortie sur 2 jours à Bruxelles/Bruges prévue en juin et notre repas dansant avec choucroute du 12 décembre 2020

Prévisions 2021 sous réserve de modification en fonction de la situation épidémiologique :

Janvier ou début février : assemblée générale, bienvenue à tous

Février ou début mars : après-midi crêpes et présentation des projets de l'association.

D'avril à octobre : journée champêtre, randonnées vélo et pédestre, un voyage etc...

4 décembre : repas dansant avec choucroute

Le calendrier définitif des manifestations pourra être consulté soit auprès de notre président, soit à la mairie, ou sur le site gratuit « PanneauPocket », la commune y est abonnée.



VIE ASSOCIATIVE

Président : Hubert OUGAZEAU

Section intercommunale U.N.C - U.N.C.A.F.N de
La Chapelle Saint Martin en Plaine - Maves - Mulsans
- Villexanton (Union Nationale des Combattants)

Section Intercommunale
U.N.C-U.N.C.A.F.N.



L'Assemblée Générale de la section a eu lieu le 28 janvier 2020 au Foyer rural de La Chapelle, Avec la présence du Président Départemental de l'IINC, Marcel Henry, ainsi que les maires ou représentants des quatre communes.

Une quarantaine de personnes, adhérents et leurs épouses, assistaient à cette réunion statutaire. Après la lecture et l'approbation des rapports, le vérificateur donna quitus au trésorier pour sa bonne gestion.

Notre Président, Martin Chauveau, en fonction depuis plus de 25 ans, au cours de cette réunion, nous fait part de sa démission, pour raison de santé.

Qu'il soit remercié pour l'œuvre accomplie pendant ses nombreuses années de présidence.

Avec un dévouement exemplaire à la tête de la Section, il a été efficace et dynamique. Tous les membres de la section le remercient chaleureusement.

Bien entendu, il demeure parmi nous et son aide sera toujours très précieuse.

C'est Hubert Ougazeau qui actuellement le remplace à la tête de l'association.

L'Enthousiasme est toujours d'actualité, si les forces diminuent (il faut se rendre à l'évidence), l'esprit de solidarité et d'entraide est toujours présent.

Depuis notre Assemblée Générale, le Covid nous isole. Le confinement a été très difficile pour tous et encore plus pour ceux qui sont seuls. Nous avons l'espoir que tout rentre dans l'ordre au mois de mai, malheureusement il n'en est rien. Pendant combien de temps encore allons-nous vivre ainsi avec la peur d'attraper ce satané virus, personne ne le sait à ce jour.

Notre association ; comme toutes les autres, vit au ralenti. Toutes les manifestations, ou rencontres amicales, prévues pour 2020 ont été annulées : Congrès Départemental à Ouzouer-le-Marché le 29 mai, le Pèlerinage des anciens Combattants à Lourdes en juin, rencontre amicale de la section en septembre, les cérémonies patriotiques.

Souhaitons de tout cœur que pour 2021 cela ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Notre section, au mois de septembre, a perdu un de ses fidèles adhérents. En effet, Pierre Bardet, de Maves, ancien combattant, nous a quitté à l'âge de 107 ans. Nous garderons une pensée à sa mémoire.



Président : Gilles COURCIMAULT

Association de Sauvegarde et d'Animation
de la Chapelle du Villiers A.S.A.C.V

Animations 2020. Année peu ordinaire avec ce fichu virus qui, comme pour beaucoup d'autres associations, nous a fait annuler un grand nombre de manifestations. En voici le résumé.

Dimanche 26 janvier à 12h30. Repas traditionnel de la Saint-Vincent au Foyer rural. Les 63 convives ont apprécié cette journée gastronomique et divertissante.
L'après-midi de jeux (belote, tarot, scrabble et autres), s'est terminé avec la traditionnelle soupe à l'oignon.



Vendredi 7 février à 18h00. Assemblée Générale de l'Association, salle de la mairie. 16 personnes. 24 adhésions. Philippe nous ayant quittés, Jackie Despriée accepte de nous rejoindre, qu'il soit le bienvenu. Après les votes de chaque fonction, le bureau est ainsi constitué : président Gilles Courcimault, vice-président Jean-Philippe Leroux, trésorière Marie-Ange Lemaire, secrétaire Claudine Fesneau.

Participation à la Bourse aux livres de Mer, organisée par les Amis du Musée, les **22 et 23 février**, ventes : 7.70 €, beaucoup de boulot pour pas grand-chose...

Jeudi 5 mars. Visite de la chapelle par l'association Accueil des Villages de France d'Amboise. 20 personnes et 3.50 € dans le petit cochon !

Samedi 25 avril à 20h30. Le concert du trio « Salzedo » harpe, violoncelle et flûte, prévu dans le cadre de Festillissime 41 a été annulé et reporté au **dimanche 2 mai 2021**.

Mercredi 29 avril, voyage à la Philharmonie de Paris. Concert annulé.

L'exposition photographique de Colette et Thierry Cense, « Faune et flore de la Beauce » prévue en mai a été annulée et reportée en 2021

La conférence de Benoît Bouvet « Les hommes et la guerre en Petite Beauce entre 1400 et 1700 » a été annulée et reportée en 2021



Samedi 11 juillet à 20h30, concert organisé par l'Académie Lyrique du Vendômois, dans l'église de La Chapelle-St-Martin, par un trio (piano, violoncelle et clarinette) issu de l'ensemble « Les Métamorphoses », une vingtaine d'auditeurs.

Dimanche 30 août à 16 h dans la chapelle, concert théâtralisé « Les Courtisâneries », avec le chanteur-conteur Yannick Lebossé et les violistes Eleanor Lewis-Cloué, Olivier Gladhofer, de l'ensemble « Le Banquet du Roy ». Concert donné dans le cadre de Festillésime 41.



Les dispositions de lutte contre la Covid-19, masques, gel hydro alcoolique et distanciation sociale, ont été respectées. 93 entrées soit pratiquement une salle comble vu les restrictions de places !

Le CD « Rose et Lys » enregistré par Eleonor et Olivier dans la chapelle du Villiers en août 2019 et récemment sorti, a été vendu au prix promotionnel de 15 €... Il est toujours possible de s'en procurer auprès de nous !

Journées du Patrimoine les **19 et 20 septembre**, chapelle ouverte toutes ces journées avec permanences de 15 à 18h. Bilan : 18 visiteurs et 2 livrets « Le Villiers et sa chapelle » ont été vendus.

La balade contée du samedi 19 par Josselyne, Gilles et Hervé, accompagnés par des musiciens de l'Harmonie, a été annulée pour raisons sanitaires.

L'exposition « 1940, c'était il y a 80 ans » prévue en octobre n'a pas eu lieu, le principal auteur de cette manifestation ayant eu des soucis familiaux.

L'association a pour projet d'éditer un livret reprenant ce sujet avec des récits de combattants.



Petit rappel : la chapelle du Villiers est un édifice appartenant à la commune, elle peut être visitée après avoir pris rendez-vous avec le secrétariat de mairie 02.54.87.30.14 ou auprès des personnes de l'ASACV : G. Courcimault 02.54.87.37.06, J.Ph. Leroux 06.87.89.43.06, C. Fesneau 02.54.87.31.80 ou 06.15.55.74.14

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et que 2021 vous soit plus joyeuse que cette année passée !



VIE ASSOCIATIVE

U.N.R.P.A.

Présidente : Yvette BOURGOUIN

Trésorier : Gilles Courcimault

Secrétaire : Annick Boissonnet

Association «Ensemble et Solidaires»



L'activité de notre association Ensemble et Solidaires a été un peu mise en berne cette année car, l'épidémie de Covid et le confinement ont mis un frein à nos différentes activités et nous avons reporté nos projets de 2020 à une date ultérieure.

Notre association compte presque 60 adhérents qui prennent plaisir à se réunir tout au long de l'année.

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons pu organiser :



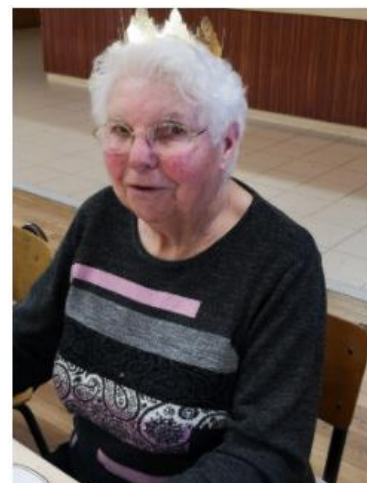
Le 19 décembre 2019, le repas de Noël

Nous avons eu le plaisir de préparer et de partager ce repas, offert aux adhérents.

C'est toujours un moment très chaleureux car les enfants (des CP et CE1) viennent répéter leur spectacle de Noël, (avec maîtresse Aurélie et maîtresse Stéphanie).

Nous avons ainsi la joie de les applaudir, en avant-première.

Notre **assemblée générale** s'est tenue le **16 Janvier 2020** ce qui nous a donné l'occasion de partager la traditionnelle galette avec tous les adhérents présents.





C'est aussi l'occasion de fêter le passage à la dizaine supérieure de quelques adhérents !

Le 12 mars 2020, l'orchestre Patricia nous faisait danser, lors de notre **repas dansant** organisé avec la section de Maves.

Et on a fait tourner les serviettes !



La suite, tout le monde la connaît, puisque la France a été confinée le 17 mars 2020.

Nous avons donc annulé :

- Nos rencontres bimensuelles du mardi (jeux divers et goûter),
- Nos pique-niques,
- La soirée cabaret du 16 mai,
- Le concours de belote de septembre,
- Le repas de Noël.

Mais, nous l'espérons très fort, tout cela n'est que partie remise à l'année prochaine, l'important étant de nous protéger tous de ce méchant virus, et d'accorder priorité à la santé et à la sécurité.

Pour cette fin d'année si particulière, et pour 2021, la Présidente et les membres du bureau de l'association « Ensemble et Solidaires » formulent pour tous ces quelques vœux :



- Gardons le sourire !
- Entretienons le bonheur !
- Ayons des rêves plein la tête et des projets en pagaille ! Donnons et recevons de l'amour sans compter !
- Apprenons d'hier, vivons pleinement aujourd'hui et espérons pour demain ! (Albert Einstein)



Président : Gilles COLIN

Directeur musical : Etienne POULIN

Site : <https://hcs41.fr/>

Les activités de l'Harmonie ont été fortement perturbées en 2020 par l'épidémie de la Covid-19. La période de confinement a conduit les musiciens à annuler leur traditionnel concert de printemps, moment fort de l'année, sur lequel ils travaillaient depuis plusieurs mois.

Dans un cadre sécurisé et dans le respect des recommandations sanitaires, les répétitions ont repris en extérieur au mois de juin, et ont permis à l'Harmonie de retrouver avec grand plaisir son public et de se produire lors d'un concert en plein air dans le parc du Foyer rural le 14 juillet.

Malheureusement, les sorties planifiées au second semestre 2020 ont été annulées et l'Harmonie se projette désormais en 2021, avec son **concert de printemps** qu'elle prévoit le **18 avril 2021**. En espérant que le contexte sanitaire soit propice aux rassemblements et événements festifs.

Les répétitions ont repris en septembre. L'Harmonie s'adapte au contexte épidémique et veille à la sécurité de ses musiciens. Depuis que la météo ne permet plus de répéter en extérieur, les réunions se déroulent dès que possible au Foyer rural, espace le plus adapté au respect des mesures barrières. Nous remercions l'équipe municipale pour l'aide qu'elle nous apporte à cette occasion.

A défaut de pouvoir se produire en public, les musiciens se recentrent pour le moment sur l'essentiel : partager le plaisir de jouer, de préparer son nouveau programme musical, et, à travers la musique, vivre des émotions en s'évadant d'un quotidien particulièrement anxiogène.

La vie associative se poursuit également. L'assemblée générale s'est tenue le 10 octobre 2020 et a permis de décompter 37 adhérents à jour de cotisations. Gilles COLIN a été reconduit aux fonctions de président de l'Harmonie, tandis qu'Etienne POULIN assure la direction musicale, épaulé de Vincent VERNON et Marie-Carole BAUDE.

Cependant l'évolution de la COVID-19 nous a contraint de nouveau à stopper nos répétitions en novembre. A l'heure où nous écrivons cet article, nous espérons que la situation sanitaire s'améliorera pour le bien de tous et nous permettra de reprendre nos activités musicales très rapidement.

Tous les musiciens espèrent vous retrouver bientôt et vous souhaitent une très belle année 2021.





VIE ASSOCIATIVE

Président : Jean-Claude DODIN

Société des chasseurs

Pour la saison 2020/2021, la société compte 43 adhérents.

La population de lièvres sur le territoire a augmenté de 10% sur certains secteurs bien que les prélèvements soient en hausse de 11% par rapport à 2018.

Le comptage des coqs chanteurs Faisans n'a pu avoir lieu au mois d'Avril suite au confinement, malgré tout le cheptel est en légère hausse.

Sur le territoire communal, 160 agrainoirs ont été installés pour nourrir ces volatiles tout au long de l'année. 9 sociétaires bénévoles alimentent régulièrement ces distributeurs en blé (environ 650 Kg /mois).

Côté chevreuil, la population se stabilise : 27 animaux ont été prélevés la saison dernière.

Pour la perdrix grise, la société a voté à l'unanimité contre le tir.

Date de la prochaine manifestation à venir si les conditions le permettent :

- 06 Mars 2021 : Comptage petit gibier
- 13 Mars 2021 : Soirée dansante avec l'orchestre Dominique Philippeau



L'assemblée générale du 06 Septembre 2020 s'est déroulée en plein air en respectant les règles sanitaires



Présidente : Marie-Thérèse LEROUX



Retour en images sur l'année 2020

Une année chaotique pour toutes les familles : l'école à la maison, l'installation en télétravail, l'arrêt des activités de détente, la convivialité envolée.

L'organisation du travail des salariés de l'association a connu de multiples rebondissements avec les protocoles sanitaires à mettre en place. Mais l'association a maintenu ces services indispensables aux familles de nos villages.

Depuis novembre 2019, l'emploi s'est stabilisé : Nathalie assure sa 15^{ème} rentrée pour la direction de l'accueil péri-scolaire et vacances, avec Corinne qui a effectué une formation d'animatrice (BAFA), Véronique a en charge la garderie et la restauration en été.

Depuis la nouvelle rentrée scolaire, ce sont 75 enfants différents qui sont inscrits à l'accueil péri-scolaire : 4 bénévoles ont repris du service, pour accompagner au goûter et entretien.

Pour les mercredis, une équipe casse le rythme : Aude a en charge la direction et garde un rôle d'animatrice, aux côtés de Tanguy et Corinne. A la garderie et restauration, Sylvie a remplacé Rémy début septembre.

En périodes de vacances, des animateurs, étudiants, viennent compléter les salariés nommés précédemment.

Vacances de Février,
37 enfants accueillis
Sortie à Kid's Paradise



Vacances d'été à Villexanton
47 enfants accueillis
Une sortie par semaine
Ici, sortie en vélo

Château de Meung/Loire



Sentiers pieds nus Chouzy/Cisse



Visite des escargots Villexanton





Vacances de la Toussaint
39 enfants accueillis
Excursion à la Commanderie d'Arville

Les mercredis
28 à 32 enfants chaque semaine
ECAILLES ,POILS, PLUMES
Avec visite de l'asinerie d'Angé (41)



Autres activités :

SALLE DES FÊTES LA CHAPELLE SAINT MARTIN

!! GYM PILATES !!



23 participants
Atelier DANSE le lundi, 14 participants
Entraînés par GAELLE



4 adultes ont transmis leurs savoirs
à 8 jeunes

Merci aux élus des communes et Communautés de Communes, qui nous accordent leur confiance dans l'occupation et respect des lieux.
Un projet de formation au Numérique, se mettra en place quand les réunions publiques seront autorisées.

Même dans un cadre plus restreint pour ces fêtes de fin d'année, passez de bons moments en FAMILLES.





Ecole élémentaire de Maves et de la Chapelle Saint Martin

L'école de la Chapelle Saint Martin compte 46 élèves répartis sur 2 classes : 21 CP avec Mme Laurillot et 25 CE1 avec Mme Barré.

L'école de Maves compte 67 élèves répartis sur trois classes : 27 CE2 avec Mme Bezard, 15 CM1 avec Mme El Hamri, 25 CM2 avec Mme Georget.

L'école maternelle de Maves compte 67 élèves en maternelle : 23 PS avec Mme Guérin, 17 MS avec Mme Soler, 27 GS avec M. Seigneureau.

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par un épisode singulier qui a profondément marqué les pratiques : la crise du Covid-19 a développé des liens particuliers entre enseignants, élèves et familles. Après un retour progressif dans les classes à partir du 18 mai, à effectif réduit (entre 7 et 12 élèves accueillis par classe, parfois à mi-temps), et jusqu'au retour à effectif complet (à partir du 22 juin), l'équipe enseignante a pu poursuivre la transmission des savoirs fondamentaux auprès de l'ensemble des élèves.

Nous remercions les familles de nous avoir fait confiance et nous félicitons parents et enfants pour leur persévérance et leurs efforts durant ces semaines d'enseignement à distance.

Si le marché de Noël est annulé cette année pour raisons sanitaires, nous pouvons nous remémorer la belle fête de l'année passée !

Notre traditionnel Marché de Noël a eu lieu le vendredi 20 décembre 2019 au Foyer Rural de la Chapelle Saint Martin.

Les enfants de la Chapelle avaient été heureux de pouvoir présenter leurs chants en « avant-première » la veille au repas des anciens qui les avaient remerciés par la distribution de quelques gourmandises.

Le vendredi soir, tous les enfants ont accueilli leurs familles avec des chants et une vente d'objets fabriqués par leur soin. A ces activités, s'ajoutaient la fabrication et vente de gâteaux confectionnés par les parents que nous remercions vivement pour leur implication et enthousiasme. Les bénéfices réalisés ont été reversés aux Coopératives scolaires et financerons, en partie, les projets de l'année 2020/2021.



La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1er septembre 2020 dans le respect des gestes barrières. Depuis la rentrée du mois d'octobre, les élèves, à partir du CP, doivent porter le masque durant toute la journée d'école





Les élèves ont pu travailler sur les symboles de la république. Les Ce1 ont réalisé cette remarquable œuvre évoquant les symboles de la République, la tolérance et la liberté d'expression

Chaque enfant a réalisé un collage de morceaux de papier journal (un des grands supports de la liberté d'expression), fait une peinture avec de l'encre bleue et de l'encre rouge et a écrit les 3 mots de la devise française.

Ces 3 mots ont été réécrits sur des ardoises. La poutre du préau, compte-tenu de sa forme, a été utilisée comme base de l'arbre (tronc/branches).

Dans le bas de la photo, les enfants (de dos) séparés en 3 groupes redisent ces mêmes mots dans la langue des signes (support pour travailler la tolérance et l'acceptation des différences).



Les Cp et les ce1 suivent la course mythique du Vendée Globe avec attention depuis leur départ des Sables d'Olonne le 8 novembre 2020.

Ils suivent les 33 skippers dans leur parcours au gré des vents autour du monde. Nous travaillons ainsi des notions de géographie, de lecture, d'écriture, de mathématiques, de citoyenneté en soutenant l'action de Samantha Davies et de son association Mécénat Chirurgie cardiaque qui permet de faire opérer des enfants souffrant de malformation cardiaque et d'arts visuels.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui nous ont rejoints et nous vous souhaitons à vous et vos familles une bonne et heureuse année 2021.



SAPEURS-POMPIERS

L'année 2020 s'achève et laisse derrière elle, cette crise sanitaire de la COVID19.

Les Sapeurs-Pompiers auront œuvré durant toute cette période dans le but de cet acte de citoyenneté.

Aujourd'hui, tournons-nous vers l'avenir et 2021 sera la construction d'une extension du centre afin d'accueillir au 1^{er} trimestre un nouvel engin en remplacement de l'ancien.

Le Camion-Citerne Rural Léger (CCRL) permettra d'être plus efficace contre la lutte des incendies notamment avec ses 2000 L d'eau contre 350 l actuellement. Il embarquera plus de matériel (tuyaux, lance, dévidoir...) et donnera plus de sécurité et d'espace pour vos sapeurs-pompiers.



Nous sommes toujours voués à recruter des femmes et des hommes âgés entre 16 et 55 ans pour renforcer les effectifs.

Vous comptez sur les sapeurs-pompiers alors nous aussi nous comptons sur vous.

Nous vous souhaitons une bonne année de 2021.

Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres, respectons les gestes barrières.



LOTISSEMENT DU CLOS

Des terrains restent disponibles au lotissement du Clos (à proximité de l'accueil périscolaire).

Ces terrains sont tous viabilisés et libres du choix de constructeurs, tout en devant respecter le règlement interne du lotissement.

Si vous êtes intéressés, contacter la mairie.





La pièce de théâtre « Tu parles d'une planque » a conquis le public

Dimanche 16 février, au foyer rural, la troupe de Mareau au Près a œuvré pour la bonne humeur et le rire sous les yeux d'une centaine de personnes.

Le choix pour cette année s'est porté sur « Tu parles d'une planque », pièce en quatre actes de Viviane Tardivel. La mise en scène et les décors sont l'œuvre de la troupe. Depuis quelques années, L'harmonie « La Fraternelle » se produit sur la scène de notre commune. La troupe est surtout formée de musiciens, anciens musiciens, conjoint, enfant de musiciens ou amis qui pendant 3 mois et 2 ou 3 fois par semaine se rassemblent pour répéter leur rôle.

Pour l'association, les fonds récoltés pendant ces différentes représentations servent particulièrement à financer l'école de musique.

Au niveau de la commune, les fonds sont reversés à la coopérative scolaire et servent à financer différents projets pédagogiques pour les 2 classes de La Chapelle. Cette année, il était prévu une sortie au théâtre de Tours pour voir une représentation musicale (sortie reportée dû aux conditions sanitaires).



Synopsis :

C'est l'effervescence dans le petit village de Trifouilly Les Bois. Le nouvel abbé va arriver pour prendre ses fonctions. Tout est fin prêt pour le recevoir. Lucie et Fernande ont pensé à tout...enfin presque ! Elles vont accueillir sans le savoir non pas un abbé mais deux gangsters en cavale: Charles et Violette. Ces derniers n'auront d'autre choix que celui de se faire passer pour l'homme d'église que tout le monde attend et son assistante. Et si ça ne suffisait pas, l'arrivée de résidents d'une maison de retraite va compliquer encore la situation. Pas facile de changer de métier aussi vite ! Cette reconversion ne sera pas de tout repos...



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'échanges, d'information et d'orientation pour les parents employeurs et les assistantes maternelles.

Ce service est itinérant pour être au plus près de notre jeune public, professionnelles, parents !

Le Ram propose des matinées d'éveil sur l'ensemble de la communauté de communes, en se déplaçant au sein des communes suivant un planning annuel, de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 0 à 3 ans confiés à une assistante maternelle et les parents en congé parental qui le désirent. Cette année encore, nous sommes présents sur votre secteur le mardi, à la salle du Presbytère de Maves (excepté pendant les vacances scolaires).

Ces temps d'animations permettent aux adultes de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, sur les questions qu'ils se posent, tout en proposant des ateliers aux enfants (activités manuelles ou musicales, cuisine, manipulation, motricité, lecture et chansons...).

Le relais organise aussi trois grandes manifestations dans l'année : le carnaval au mois de Mars, la fête du RAM en juillet et le spectacle de Noël.

Les assistantes maternelles, les enfants ainsi que leurs parents y participent avec plaisir !

Depuis la rentrée de septembre un protocole sanitaire (lavage de mains, masque et distanciation pour les adultes...) a été mis en place afin de pouvoir continuer les matinées d'éveil. Suite à la fermeture des salles des fêtes les matinées d'éveil sont suspendues.

Seule la matinée du jeudi au pôle jeunesse de Mer, bâtiment autorisé à être ouvert, est maintenue sur inscription auprès de l'animatrice du RAM.



Pour tous renseignements, le bureau du RAM est ouvert le lundi et jeudi de 14h à 18h, le mardi de 14h à 16h45 et le mercredi de 14h à 16h30. Lors des vacances scolaires vous pouvez joindre l'animatrice le lundi de 14h à 18h, les mercredis et jeudis de 9h à 17h, les mardis et vendredis de 10h à 18h.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Animatrices : Mélanie WAGNER et Karine TARIN

26 rue du Sergent Bernard - 41500 MER

Tél : 0254333844

Mail : ram@beaucevaldeloire.fr



SERVICE

MSAP itinérante Beauce Val de Loire

La Maison de services au public passe dans votre commune une fois par mois

De 9.30h à 12.30h, le mardi de la seconde semaine du mois

La Maison de services au public itinérante Beauce Val de Loire est en fonctionnement depuis juin 2018 sur le territoire de la Communauté de communes. En un peu plus d'un an de service, la MSAP comptabilise près de 2326 rendez-vous pour 3225 démarches réalisées.

Les démarches réalisées à la MSAP :

- Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...).
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne.
- Aide à la constitution de dossiers divers.
- Si nécessaire, mise en relation avec les opérateurs partenaires.
- Accompagnement à l'utilisation du numérique (formation de 1^{er} niveau)



Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour :

- Les Passeports
- Les cartes d'identité
- Les permis de conduire
- Les cartes grises

Nos partenaires : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le Pôle Emploi et la Mission locale.

CONTACT

Caroline SODOYER - Julie SANTERRE

06.77.16.46.94

msap@beaucevaldeloire.fr



Chers habitants,

En ce début de mandat en tant que nouveau Président, je tenais à me présenter à vous et à remercier très sincèrement les élus qui ont précédé l'équipe désormais en place et plus particulièrement mon prédécesseur Claude DENIS. Par leur engagement, leur implication et pour l'ensemble du travail qu'ils ont accompli en tant qu'élus au service de la CCBVL et plus largement du territoire, nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé pour le dynamisme de la Communauté de Communes au service de votre qualité de vie.

Notre territoire dispose d'atouts considérables. C'est une évidence même si elle apparaît encore parfois peu visible pour celles et ceux d'entre nous qui souffrent, ou qui sont confrontés aujourd'hui à des difficultés économiques, sociales.

Cette richesse, si variée, recouvrant à la fois des activités économiques, touristiques ou encore agricoles, aussi bien que **de réelles ressources environnementales,** doit nous permettre d'avoir **une vraie ambition, une confiance en l'avenir.** Nous avons le devoir de nous "**battre**" pour notre territoire. Et c'est l'engagement que j'ai pris auprès de vos maires !

Aussi, **je me suis engagé :**

- à **travailler dans un esprit de collaboration renforcée avec toutes les communes de manière équitable** et de responsabiliser dans leurs délégations les Vice-Présidents.
- à **associer pleinement tous les acteurs de ce territoire,** tous les hommes et toutes les femmes qui l'animent, le font vivre et le portent vers demain... dans le but de construire et partager une vision commune.

Notre Communauté de Communes a pour vocation de **mettre en œuvre un vrai projet de territoire,** pensé, cohérent, structuré. Elle **n'a pas à se substituer aux compétences des communes qui doivent rester l'échelon de proximité par excellence.** En effet, ce sont les élus des communes qui doivent permettre d'identifier, de repérer les personnes, les ressources de notre territoire et qui doivent permettre de faire le lien au sein de ce même territoire.

La crise sanitaire que nous vivons cette année affaiblit les plus démunis et les plus fragiles. Je pense bien évidemment aux personnes qui sont ou qui ont été touchées par ce virus mais aussi à tous nos commerces. Le choix du gouvernement de « reconfiner » la population et surtout de fermer bon nombre d'établissements fragilise une nouvelle fois notre économie.

Même si le choix final d'achat reste aux consommateurs, à vous concitoyens, je vous invite vivement à retarder vos achats et privilégier les commerces qui font battre le cœur de nos villes et villages. Nous nous devons d'être solidaires afin que nos bourgs ne deviennent sans vie.

Début septembre, et comme je m'y étais engagé lors de ma campagne, je rencontre l'ensemble des conseillers municipaux en participant aux Conseils Municipaux de chaque commune. Passer dans nos 30 communes va prendre du temps mais je tiens à le faire afin d'être au plus proche des attentes de vos élus.



C'est un chantier considérable et un enjeu majeur pour le territoire ! Grâce aux départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, qui ont engagé des sommes très importantes, nous allons disposer d'une couverture numérique ultra-performante grâce à la fibre optique sur tout le territoire, même les plus isolés. Avec l'arrivée de la Fibre, nous allons bénéficier à horizon 2023 d'une couverture numérique intégrale qui favorisera notre développement, notamment touristique, et améliorera le quotidien de tous. C'est un avantage certain pour les entreprises, en particulier pour le télétravail et le développement de nouveaux services, mais aussi pour la formation à distance, l'accès à la culture, aux soins grâce à la télémédecine et, tout simplement, pour la vie quotidienne, dont les démarches seront facilitées.

Avec la construction du nouveau groupe scolaire de Josnes, la CCBVL conduit aujourd'hui l'un de ses plus importants chantiers autant par l'enjeu stratégique et structurant pour le territoire, que par les montants financiers engagés. Les nouvelles installations seront livrées et opérationnelles au plus tard début d'année 2021 pour permettre une rentrée scolaire en septembre de cette même année. Le bâtiment, d'une emprise au sol de 1350 m², est situé au cœur d'un nouveau quartier qui va structurer le développement urbain de la commune.



En restant plus que jamais à l'écoute des habitants et des porteurs de projets, en garantissant l'efficacité des services publics, nous serons capables de bâtir un avenir partagé en respectant notre passé commun.

Pascal HUGUET

Président de la CCBVL



Le Pays des Châteaux, une instance dédiée à l'accompagnement du développement territorial

Financer l'innovation par le programme LEADER

Le programme LEADER est un dispositif de financement européen qui permet d'accompagner des initiatives innovantes et expérimentales en milieu périurbain et rural. Puissant levier de développement local, il est porté par le Pays des Châteaux et a permis de financer 46 projets depuis 2016, pour un montant de plus d'1 million de FEADER alloué.

Parmi les projets financés en 2020 : « Amour Amor » une coopération artistique internationale entre la France et l'Italie, portée par deux compagnies culturelles.

Ou encore la création d'un parcours de filets suspendus à Valloire-sur-Cisse.

L'accompagnement touristique pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, impactant de plein fouet de nombreux acteurs économiques et en particulier touristiques.

C'est pourquoi, afin de relancer au mieux la saison touristique, le Pays des Châteaux, sollicité par la Région Centre Val de Loire, a mobilisé 40 000€ de taxe de séjour dans un vaste plan de communication touristique destiné à la relance. Cette opération « Envie de ... » s'adresse aussi bien à une clientèle locale que nationale.

Le Pays des Châteaux accompagne également financièrement l'émergence de festivals et d'animations au cœur de nos villages durant la saison touristique grâce à la taxe de séjour. 37 événements ont pu bénéficier de ce fonds de soutien et les règles ont exceptionnellement été modifiées afin de soutenir au mieux les acteurs culturels à traverser la crise sanitaire.

Engagement d'une réflexion sur les espaces de travail partagés (coworking)

En collaboration avec l'association Work'in Blois, gestionnaire de l'espace de travail partagé l'Hôte Bureau situé en centre-ville de Blois, le Pays des Châteaux étudie les potentiels du territoire pour développer ce type d'espaces. Il proposera prochainement un guide à destination des élus qui souhaiteraient installer un espace de coworking sur sa commune afin de les aider dans leur réflexion et leur fournir des clefs de réussite.

Regroupement de la collecte de Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Pays des Châteaux a décidé, par délibération du 29/11/2019, d'effectuer un regroupement. C'est-à-dire proposer un service mutualisé à l'ensemble des communes du Pays, pour la gestion et la valorisation des CEE issus de la rénovation du patrimoine communal et le remplacement de l'éclairage public. La collectivité doit signer la convention d'habilitation après approbation de son assemblée délibérante.

Renouvellement des instances du Pays

Suite aux élections municipales, le Pays des Châteaux a procédé au renouvellement de ses instances début septembre 2020.

Christophe DEGRUELLE a été réélu Président pour la durée du mandat 2020-2026.

Près de la moitié du comité syndical, instance délibérative du Pays, a été renouvelée.



Source : Pays des Châteaux

La reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Depuis 2018, le PAT vise à faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour tous les publics. Ce projet a récemment été reconnu par le Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation ainsi que par la Région Centre Val de Loire.

Plusieurs actions ont été mises en place dont une enquête sur l'alimentation. Les défis de l'Alimentation ont quant à eux été repoussés dû au confinement.

De nouveaux projets financés avant le bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale

En 2020, année précédant le bilan à mi-parcours prévu en 2021, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a permis d'aider près de 50 projets du territoire. Citons par exemple :
- l'acquisition de matériels permettant une gestion alternative des espaces verts par la Communauté de communes du Grand Chambord
- l'aménagement de la place de l'église à Maves
- la réalisation d'une installation artistique et numérique dans une salle de la Maison des vins de Cheverny (salle immersive à 360°).



Source : Terrozza



Source : Jean-Pierre ESTOURNET

Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr

Facebook : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



La Maison de l'Habitat Grand Chambord - Beauce Val de Loire ouvre ses portes

Les Communautés de communes Grand Chambord et Beauce Val de Loire ont créé une Maison de l'Habitat à l'échelle des deux territoires. Il s'agit d'un service de proximité avec un numéro et un répondant unique pour tous les projets et questionnements sur l'habitat et le logement avec différents experts à disposition : thermiciens, juristes, architectes, artisans... Elle est ouverte depuis le 1er septembre 2020.



La Maison de l'Habitat, c'est quoi ?

- **Une entrée unique : téléphonique, physique et itinérante**

La Maison de l'Habitat est une entrée unique destinée aux habitants ou futurs habitants du territoire pour répondre à toutes les questions relatives à l'habitat afin de les accompagner dans leurs parcours résidentiels.

Objectif : maintenir et proposer un parc attractif et de qualité

- **Faciliter** l'installation et la vie des ménages sur le territoire
- **Réduire** les charges financières liées aux dépenses énergétiques pour les habitants
- **Augmenter** le niveau de confort des habitants
- **Favoriser** l'activité et améliorer la performance des rénovations
- **Structurer** les interventions et les partenariats à l'échelle des deux Communautés de communes
- **Répondre** aux enjeux environnementaux et réglementaires du Plan national de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Ambition : simplifier le parcours des usagers de l'Entente

- **Une communication unifiée** (un numéro de téléphone et un site Internet unique)
- **Un service** qui s'adresse à toute personne désireuse de s'installer sur le territoire et/ou d'améliorer son logement (pour son usage propre ou pour du locatif), sans conditions de ressources, quel que soit le projet.
- **Des réponses** apportées sur les aspects techniques, financiers, fiscaux et réglementaires
- **Un travail sur la mise en relation offre et demande**, entre les particuliers et les professionnels du bâtiment

Des permanences seront organisées dès la deuxième semaine de septembre sur chaque secteur du territoire de 9h30 à 12h avec l'animateur de la Maison de l'Habitat, l'ADIL-EIE 41 et SOLIHA 41 :

- Marchenoir : le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Bracieux : le 1 et 3^e jeudi de chaque mois
- Saint-Laurent-Nouan : le 2^e mercredi de chaque mois
- Mer : le 2^e et 4^e jeudi de chaque mois
- Oucques-la-Nouvelle : le 3^e mercredi de chaque mois
- Montlivault : le 4^e mercredi de chaque mois



➤ Animations

Des actions événementielles de sensibilisation seront réalisées (marchés, conférences...) afin d'inviter les particuliers à réfléchir au devenir de son logement et à son impact. L'objectif étant ensuite de pouvoir proposer un accompagnement neutre et gratuit afin de les orienter selon leurs besoins, notamment vers des travaux de rénovation énergétique entraînant des dynamiques au niveau local (transition énergétique et écologique, diminution de la précarité énergétique, anticipation de l'augmentation des seniors en leur permettant de se maintenir à domicile, développement économique...).

Deux volets : Habiter et Rénover

➤ Habiter

- **Recherche de logement** : liste de logements disponibles sur le territoire, liste des acteurs immobiliers du territoire
- **Conseils** juridiques et administratifs
- **Lien vers les organismes** pour les aides financières
- **Liens vers les partenaires associés** : acteurs de l'immobilier, bailleurs sociaux, ADIL 41, services Instruction des autorisations d'urbanisme (IAU).

➤ Rénover

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

La PTRE est un dispositif qui propose une mission de service public de proximité pour les ménages qui ont un projet de rénovation énergétique de leur logement. Ses missions sont :

- **Repérer les logements énergivores**, identifier les besoins et accueillir les premiers contacts
- **Accompagner et conseiller** tous types de ménages (hors plafond Anah) dans le cadre de la rénovation énergétique
- **Animer un réseau d'acteurs** liés à la transition énergétique
- **Affilier et accompagner des artisans** locaux dans leurs montées en compétences

Partenaires : ADIL-EIE 41, Région Centre - Val de Loire, CAUE...

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'OPAH est un dispositif territorial porté par chaque Communauté de communes qui propose une ingénierie technique et financière pour des propriétaires occupants, des accédants à la propriété et des propriétaires bailleurs dans des projets de travaux pour rénover leur logement. Ce dispositif est co-financé par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Il est animé par SOLIHA dont les missions sont :

- **La lutte contre la précarité énergétique** et la rénovation énergétique des logements pour les publics éligibles
- **L'adaptation des logements** à la perte d'autonomie lié au vieillissement ou au handicap
- **La lutte contre l'habitat indigne et dégradé**
- **Le développement d'une offre** de logements locatifs à loyers et charges maîtrisés
- **Aider financièrement** les usagers par Communautés de communes

Partenaires : l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), SOLIHA 41.





Sécurité routière

Le confinement et les restrictions de nos déplacements sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir les joies de la marche ou du footing sur nos routes de campagne.

Même si celles-ci ne sont pas énormément fréquentées, il nous semble opportun de rappeler quelques règles de sécurité.

Choisissez des vêtements de sport, de couleurs vives et claires, si possible fluorescents et comportant des éléments rétroréfléchissants qui permettront aux autres usagers de vous repérer de loin



Sinon, portez des accessoires rétroréfléchissants ou lumineux ;

Lorsque vous courez sur la route, placez-vous à contre-courant du trafic, de façon à voir les véhicules qui arrivent vers vous.

Limitez le volume de votre musique : ne vous coupez pas des sons qui vous entourent (une voiture ou une moto qui klaxonne, etc...)

Si vous êtes seul(e), dans la mesure du possible, gardez une pièce d'identité et un téléphone sur vous.

Tri sélectif : le récap' pour savoir où jeter quoi

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.

A l'heure actuelle, de nombreux déchets qui entrent dans les centres de tri ne peuvent être recyclés. Un déchet mal trié sera considéré comme « refus ». Il entraînera des surcoûts (tri et retraitement des refus) et ne sera pas valorisé.

L'année dernière il y a eu environ 25% de refus tri sur notre territoire.

Mais pas de panique, voici quelques réflexes qui vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

Une hésitation, un doute, n'hésitez pas à consulter le site : consignesdetri.fr



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



À RECYCLER

EMBALLAGES



Bouteilles et flacons
en plastique

Cartonnages et briques
alimentaires

Emballages en métal



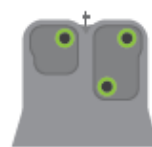
À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



Pots et bocaux en verre

Bouteilles en verre



À RECYCLER

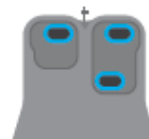
PAPIERS



Journaux, magazines

Catalogues,
livres, annuaires

Courriers, lettres,
enveloppes



À RECYCLER

TEXTILES

Vêtements, linge de maison,
chaussures



À DÉPOSER

EN
DÉCHETTERIE

Bois, cartons, végétaux, débris et gravats, encadrements,
métaux, DEEE, mobiliers et déchets dangereux



À COMPOSTER

CHEZ SOI

Tontes de gazon, fleurs fanées, paille, branchages,
mauvaises herbes, restes de repas, sachets de thé,
filtres de café, épilures de fruits et de légumes...



Le SIEOM propose des composteurs à des tarifs préférentiels

FAITES LE BON GESTE



SIEOM

DU GROUPEMENT DE MER



Les quatre types d'emballages plastiques à recycler:



Les erreurs de tri les plus fréquentes



Emballages en verre acceptés :



ATTENTION
UNIQUEMENT DU VERRE D'EMBALLAGE



Les consignes de tri : Tous les papiers se recyclent !





L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

Association locale ADMR de Mer

MAISON DES SERVICES
32, rue Haute d'Aulnay
41500 MER

• Vie quotidienne

Tél. 02 54 81 42 00

E-mail : ms-mer@fede41.admr.org

• Livraison de repas

Tél. 02 54 81 42 00

E-mail : ms-mer2@fede41.admr.org



L'ADMR est une association à but non lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à : lepostule@fede41.admr.org

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...
Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

ENTRETIEN DE LA MAISON

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 81 42 00 !





NOS ARTISANS-COMMERCANTS

BOULANGERIE-RELAIS POSTE DEPOT NOUVELLE REPUBLIQUE		FAUCHEUX Jacques 02 54 87 30 04
CUEILLETTE DE FRAISES ET LEGUMES DE SAISON Uniquement de fin mai à fin juin		LEMAIRE Claude 02 54 87 31 44
VENTE DE POMMES DE TERRE (Charlotte et bintje)		LEMAIRE Bruno 02 54 87 30 34
PRODUCTION D'HUILES BIOLOGIQUES (Colza, Tournesol, Chanvre, Cameline) ET GRAINES GOURMANDES (quinoa, lin, chanvre décortiqué)		PESCHARD David 06 63 82 07 83 www.fermedes4vents41.fr
CHARCUTIER - TRAITEUR		BUSSON Denis 02 54 46 13 06
TRAITEUR		JULIETTE traiteur 06.95.52.61.28 juliette.no@me.com
INFIRMIERE LIBERALE		GERRIER Michelle 02 54 87 35 73
INFIRMIERE LIBERALE		LETOURNEUR Emeline 02 54 87 35 73
PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE (PBA) REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE ELIMINATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS		COELHO Virginie 07 62 73 15 10 virginie.coelho@icloud.com
SERVICE AUX PARTICULIERS		BALLANGER Stéphanie 06 64 49 09 13 dbservices41@gmail.com
HEBERGEMENTS 1 gîte de France 3 épis : 7 personnes à Morvilliers 1 gîte de France 3 épis : 6 personnes à Morvilliers		OUGAZEAU Hubert et Christiane 02 54 81 11 00 / 06 84 73 89 92 christianeougazeau@orange.fr
HEBERGEMENT Chambre d'accueil paysan		BOURGOUIN Michel et Yvette 02 54 87 32 17 / 06 72 63 95 77
HEBERGEMENT Le Gîte d'Alice		LEMAIRE Guillaume et Laetitia 02.54.87.35.32
PLAQUISTE ENDUISEUR		FROMAGER Jean-Jacques & fils 02 54 87 33 83
PLATRIER PLAQUISTE		KRASZEWSKI Père et fils 02 54 87 37 79
ELECTRICITE		GALLAND Jimmy 06 29 98 08 47
ELECTRICITE		d-electric 06 82 90 83 69 info@d-electric.com
TAXI		Taxis Leroux 02 54 23 23 23
VITRAUX		MAGNE Michel 02 54 87 32 82
DJ ANIMATEUR		Fabrice.Music 06.67.12.01.06
SERVICE 360 GRAVURE ET DECOUPE AU LASER ET IMPRESSION 3D		STEFANIAK Aurore 06 66 80 47 77 aurore@services-360.fr / www.services-360.fr
ANTIQUITES LE VIEUX MATOS		8 rue des fleurs 06 80 70 10 11 levieuxmatos@orange.fr

Liste non exhaustive, uniquement les commerçants et artisans le souhaitant apparaissent dans le bulletin.
Si vous souhaitez apparaître, merci de contacter la Mairie.

BONNE ANNEE
2021

5051

BONNE ANNEE